

[Rapport annuel 2021 du Défenseur des droits](#) [1]

Défenseur des droits. (2022). *Rapport annuel d'activité 2021*. Défenseur des droits.

La Défenseure des droits Claire Hédon présente son rapport au titre de l'année 2021. Elle y fait le constat de l'ampleur des entraves dans l'accès aux droits, qu'il s'agisse de défaillances systémiques, de difficultés matérielles ou de manquements plus ponctuels.

En matière de lutte contre les discriminations, le Défenseur des droits a constaté en 2021 une hausse de 22,2% de ses saisines à la suite du lancement de la nouvelle plateforme antidiscriminations.fr en février 2021. Le critère de l'origine est fréquemment invoqué, arrivant en tête avec le handicap et l'état de santé.

La Défenseure des droits et le Défenseur des enfants persistent à demander au gouvernement de considérer la santé mentale des enfants comme une priorité absolue en matière de politiques publiques.

[En savoir plus et consulter le rapport \(Défenseur des droits\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-annuel-2021-du-d%C3%A9fenseur-des-droits>

[2] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/dossier-de-presse/2022/07/rapport-annuel-dactivite-2021>